

Observatoire de la formation

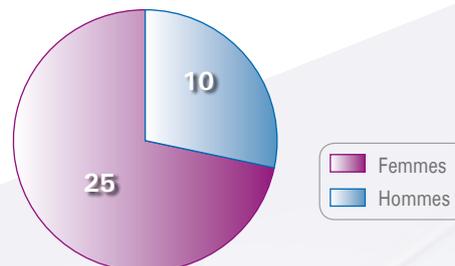
4^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

A retenir :

- Entrée en formation : le 3 octobre 2011 pour le premier groupe (concours externe) et le 24 octobre 2011 pour le second (concours interne).
- Fin de la formation : 12 octobre 2012
- Cette promotion compte 35 élèves, dont 10 hommes et 25 femmes.
- Leur moyenne d'âge est de 30,6 ans.
- Les élèves sont tous diplômés de l'enseignement supérieur, la majorité (21) ayant un niveau bac + 5 et plus.

Structure par sexe – Effectifs

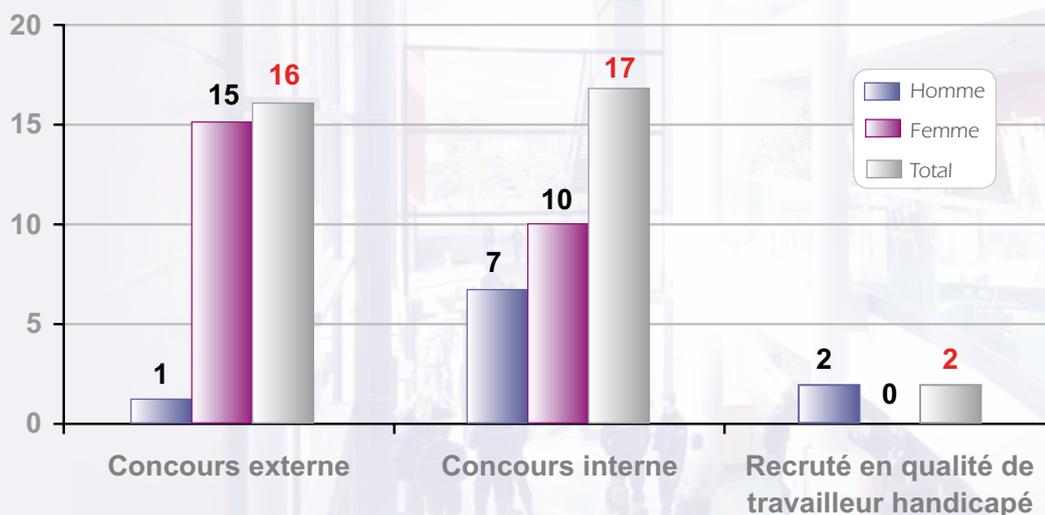
Les métiers de l'insertion et de la probation sont particulièrement féminisés. Tout comme dans les promotions précédentes, les femmes sont majoritaires au sein de la 4^{ème} promotion de DPIP. Leur représentativité est à l'image de celle des élèves CPIP.



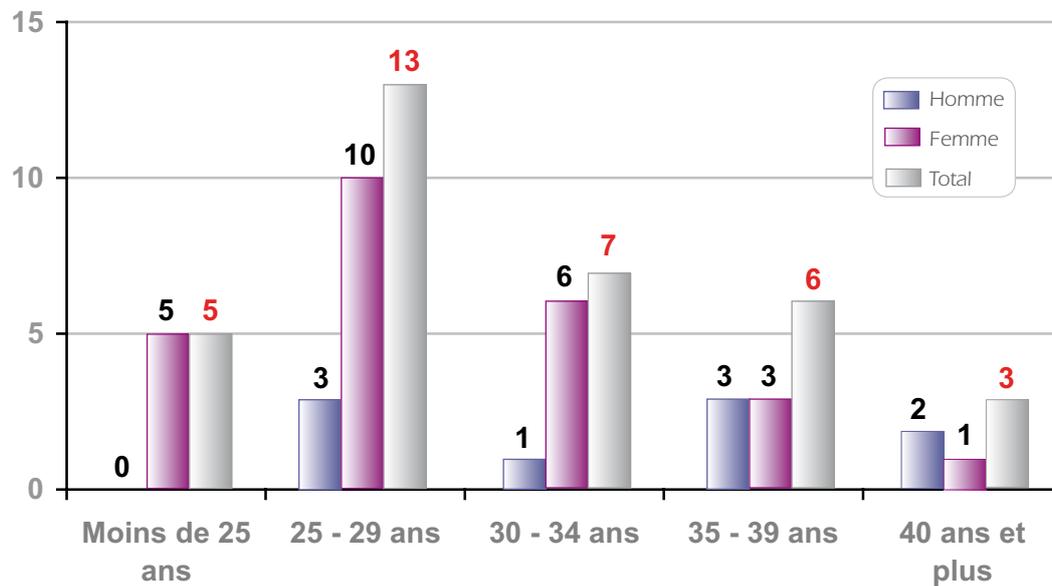
Modalités d'entrée – Effectifs

Les élèves recrutés par concours externe (16) sont quasiment aussi nombreux que ceux recrutés par concours interne (17). On compte également 2 élèves recrutés en qualité de travailleur han-

dicapé. Ils sont par ailleurs nombreux à avoir une expérience de l'univers carcéral de par leur ancienne profession. Ils sont en effet 12 à avoir exercé les fonctions de CPIP et 2 celles de lieutenant.



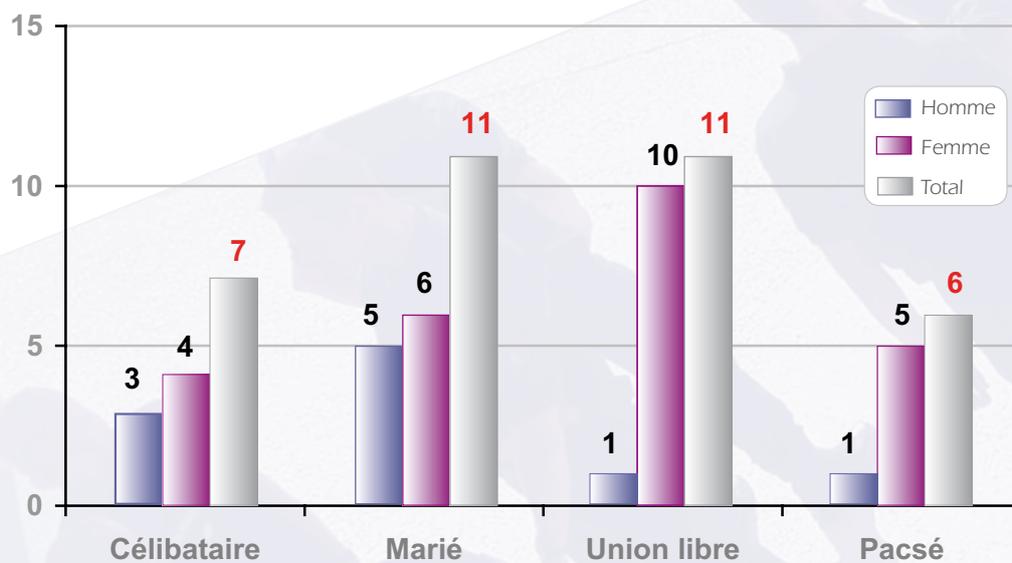
Répartition des élèves par sexe et par âge - Effectifs



L'âge moyen de l'ensemble de la 4ème promotion est de 30,6 ans, soit un an de plus que la précédente. Les âges s'échelonnent de 22 à 44 ans. On note donc un écart d'âge relativement élevé qui

peut en partie s'expliquer par les différentes modalités de recrutement (concours interne ou externe) et les divers parcours professionnels représentés.

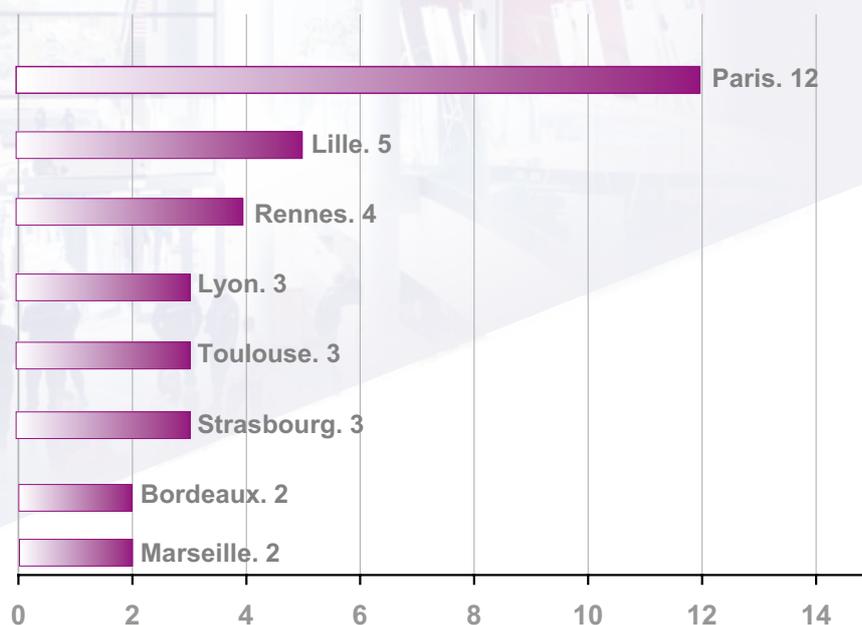
Situation matrimoniale - Effectifs



La majeure partie des élèves de la 4ème promotion est en couple (28 sur 35) alors que la tendance de la promotion précédente était au célibat. En effet, 11 sont mariés, 11 se déclarent en union libre

et 6 sont pacsés. De plus, cette promotion ne compte aucun élève divorcé. Par ailleurs, 13 élèves ont au moins un enfant

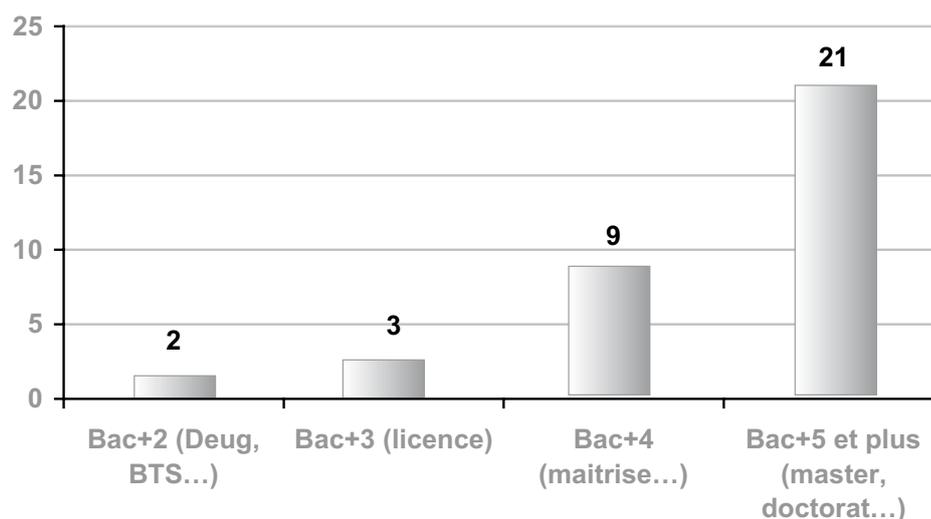
Directions interrégionales – Effectifs



Paris est la direction interrégionale la plus représentée avec 12 élèves qui en sont issus. Elle est suivie par celle de Lille et de Rennes avec respectivement 5 et 4 élèves. Les autres élèves se répartissent

au sein des DISP de Lyon (3), Toulouse (3), Strasbourg (3), Bordeaux (2) et Marseille (2). Notons qu'aucun élève n'est originaire de la DISP de Dijon, ni de celle de la Mission d'outre-mer.

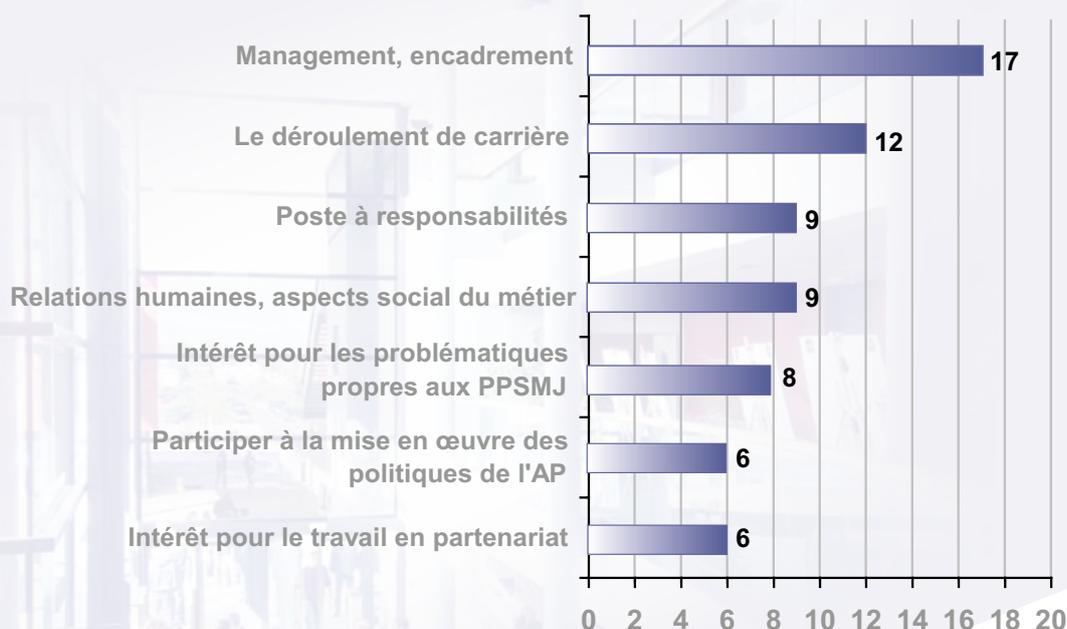
Diplômes et spécialités - Effectifs



Cette promotion de DPIP ne se distingue pas des précédentes puisque le niveau des diplômes est très élevé, supérieur au niveau requis pour passer le concours (Bac + 3). Ainsi, 21 élèves sur 35 sont titulaires d'un master ou d'un doctorat. De plus, la nature des

diplômes fait apparaître une large majorité d'élèves issus des filières droit et sciences politiques (28 sur 35). Seuls 3 élèves sont diplômés en sciences humaines dont 1 issu du concours externe.

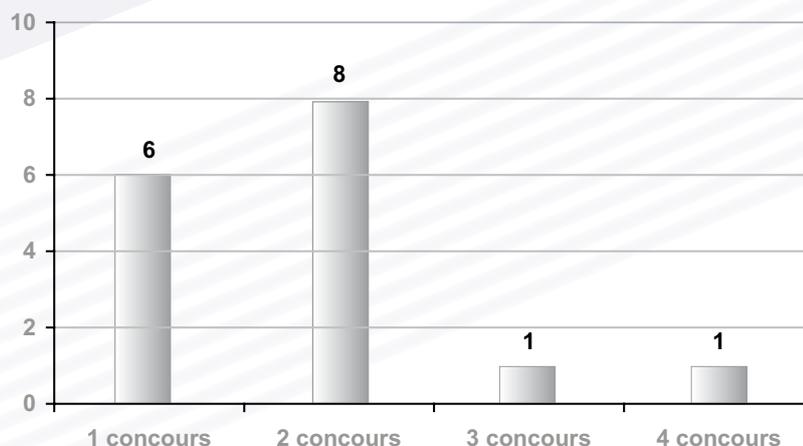
Motivations à passer le concours de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation – Effectifs



Interrogés sur leurs principales motivations à devenir DPIP, les élèves sont 17 à évoquer l'aspect managérial de leur future fonction. L'évolution de leur carrière professionnelle est également source de motivation pour 12 d'entre eux. Occuper un poste à responsabilité, ainsi que l'aspect relationnel et social du métier sont

chacun relevés par 9 élèves. Enfin, travailler sur les problématiques propres aux PPSMJ (8), participer à la mise en œuvre des politiques pénitentiaires et de réinsertion (6), et travailler en partenariat (6) sont les trois dernières motivations les plus citées par les futurs Directeurs.

Nombre de concours passés en parallèle – Effectifs



16 élèves ont passé au moins un autre concours de la fonction publique. La majorité des élèves concernés sont ceux recrutés sur concours externe (11). L'administration pénitentiaire reste l'administration la plus convoitée (14).

Les autres concours qui ont été passés, soldés pour la plupart par un échec (10), concerne la Magistrature (5), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (4), l'Institution Régionale d'Administration (2), la Police (2), la Gendarmerie (1), la Fonction Publique Territoriale (1), et enfin l'École Nationale d'Administration (1).

NOVEMBRE 2011

4^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)



Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire